

Comité de vérification du Csc MonAvenir

Invitation à la communauté

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir (Csc MonAvenir) s'est doté d'un Comité de vérification, lequel est constitué de cinq membres, dont deux membres de la communauté.

Le mandat du Comité de vérification:

Le Comité examine et surveille les processus suivants :

- la présentation de l'information financière ;
- les systèmes de contrôle interne ;
- la gestion des risques financiers ;
- la vérification et les démarches de respect des lois ;
- l'application des règlements et politiques en matière de gestion financière.

Dans l'exécution de ses fonctions, le Comité de vérification exerce un rôle d'avisur et entretient de bonnes relations avec le Conseil, la direction de l'éducation, l'Équipe provinciale de vérification interne et les vérificateurs externes.

La composition :

Le Comité est composé de cinq personnes : trois membres élus du Conseil et deux personnes qui ne sont pas membres élus du Conseil, c'est-à-dire, de la communauté. Les personnes de la communauté doivent être membres agréés d'une association de comptables (par exemple CPA).

Un poste à combler. Le mandat est de deux ans et se termine le 30 novembre 2020.

Le nombre de rencontres :

Le Comité aura au moins trois rencontres par année.

Soumission des personnes intéressées :

Le Conseil invite donc les membres de la communauté qui sont membres en règle de leur association de comptables, intéressés à participer bénévolement à ce comité, à soumettre leur demande (lettre et curriculum vitae) à l'attention de la présidence du Conseil; Mme Melinda Chartrand, **avant midi le 15 février 2019:**

Par courriel

mchartrand2@cscmonavenir.ca

Par la poste :

Melinda Chartrand
Présidente,
Conseil scolaire catholique MonAvenir
716, Gordon Baker
Bureau 202
Toronto (Ontario) M2H 3B4